



Union Interparlementaire
Pour la démocratie. Pour tous.

134^{ème} Assemblée de l'UIP

Lusaka (Zambie), 19 - 23 mars 2016



Conseil directeur
Point 7

CL/198/7d)-R.1
8 mars 2016

Rapports sur de récentes réunions spécialisées de l'UIP

d) Séminaire régional à l'intention des parlements d'Afrique sur la mise en œuvre de la résolution 1540 du Conseil de sécurité des Nations Unies 22-23 février 2016 – Abidjan (Côte d'Ivoire)

Dans le cadre de ses activités en matière de désarmement et de lutte contre le terrorisme, l'UIP s'est penchée sur les moyens de mobiliser les parlementaires autour de la question de la non-prolifération des armes de destruction massive (ADM), afin d'œuvrer à la mise en œuvre de la résolution 1540 de Conseil de sécurité des Nations Unies. Celle-ci stipule que les Etats ont l'obligation impérative d'adopter une législation destinée à prévenir la prolifération des armes nucléaires, chimiques et biologiques et leurs vecteurs, et de mettre en place des dispositifs intérieurs de contrôle appropriés pour les éléments connexes afin d'en empêcher le trafic et l'accès par des groupes terroristes et autres acteurs non étatiques.

L'UIP, conjointement avec le Parlement de Côte d'Ivoire, et avec le soutien du Bureau des affaires de désarmement de l'ONU et du Comité 1540, a organisé un séminaire régional à l'intention des parlements d'Afrique sur le thème de la mise en œuvre de la résolution 1540 du Conseil de sécurité des Nations Unies. Ce séminaire a eu lieu à Abidjan (Côte d'Ivoire) les 22 et 23 février 2016. Il a rassemblé plus de 90 personnes, dont 76 parlementaires de 18 parlements. Il s'est agi de la première fois que des parlementaires d'un même continent se sont réunis pour discuter de la mise en œuvre de la résolution 1540.

Ce séminaire a eu pour objectif dans un premier temps de renforcer la prise de conscience parmi les députés de la région de la menace que représentent les ADM dans la région africaine et favoriser une meilleure connaissance de la résolution par les parlementaires. Dans un second temps, le séminaire a permis de faciliter l'échange de bonnes pratiques législatives et réglementaires entre parlementaires, ainsi qu'inciter ces derniers à nouer des relations individuelles ou à participer à des réseaux transfrontaliers informels.

Lors de la séance d'ouverture, des allocutions ont été prononcées par M. Guillaume Kigbafori Soro, Président de l'Assemblée nationale de Côte d'Ivoire, M. Martin Chungong, Secrétaire général de l'UIP, Mme Olatokunbo Ige, Représentante de l'UNODA et Directrice de l'UNREC, et M. Jean Albert Agbre Touni, Président délégué du Groupe national ivoirien de l'Union interparlementaire (UIP). M. Isidor Marcel Sene, membre du Comité 1540, a, par la suite, prononcé une introduction liminaire.

#IPU134

Le programme du séminaire a été établi sur deux jours. Le premier jour consista en une série de présentations effectuées par des experts de la résolution 1540, spécialistes des ADM et du contrôle de celles-ci. Les thèmes abordés furent, respectivement : Session 1) les défis communs de la prolifération des ADM en Afrique; Session 2) un aperçu de la Résolution 1540; Session 3) les outils et mécanismes nationaux et régionaux susceptibles d'être déployés pour la mise en œuvre de la résolution 1540; et, Session 4) un échange d'expériences sur les réglementations et lois qui se sont révélées les plus efficaces en vue d'atténuer les menaces des ADMs et leur accès par des terroristes. Les sessions de sensibilisation furent systématiquement suivies de discussions interactives, animées par un modérateur.

Le second jour, les participants se sont scindés en deux groupes de travail, l'un anglophone, l'autre francophone. Chaque groupe de travail a été assisté de facilitateurs. Les travaux de groupe se sont déroulés en matinée et les thématiques abordées ont été : 1) les besoins, défis et opportunités auxquels sont confrontés les pays africains dans la mise en œuvre de la résolution 1540; 2) les mécanismes pour la mise en œuvre de mesures liées à la résolution 1540. A l'issue de ces travaux, deux rapporteurs, chargés de présenter dans l'après-midi les résultats des délibérations ont été nommés, dans chacun des groupes. Des discussions sur le suivi de l'événement et les actions à prendre pour la mise en œuvre de la résolution ont conclu la journée.

Le séminaire a permis d'identifier de bonnes pratiques afin d'assurer la mise en œuvre efficace de la résolution 1540. Un plan d'actions ciblées a été rédigé par les rapporteurs. Le rapport complet du Séminaire d'Abidjan et le plan d'actions parlementaire sont en voie de finalisation et seront envoyés à tous les parlements africains dans les prochaines semaines. Il comprend notamment: la rédaction d'un manuel parlementaire pour la mise en œuvre de la résolution 1540; la création de commissions parlementaires spécialisées dans le contrôle de cette mise en œuvre et la fourniture d'assistance à la rédaction de plans d'action nationaux qui définissent les domaines dans lesquels la mise en œuvre doit être renforcée en priorité et précise les moyens d'y parvenir.

Ce séminaire représentait la première étape d'une démarche envisagée de conserve avec les partenaires onusiens de l'UIP, notamment le Comité 1540 du Conseil de Sécurité et le Département des affaires de désarmement. L'UIP compte faire suivre ce séminaire régional par des actions plus ciblées au niveau national, afin d'apporter une assistance aux parlements qui souhaitent promouvoir la mise en œuvre de la résolution 1540 et la traduire dans les faits pour aboutir à des résultats concrets.

